



« Classes Orchestre »

OBJECTIFS

À travers une pratique musicale collective, les classes orchestres permettent de travailler des compétences sociales et transversales : trouver sa place au sein d'un projet collectif, être à l'écoute des autres, développement de la motricité fine, rencontres de l'autre et des œuvres, découverte de différentes esthétiques...

DOMAINES CONCERNES

Musique

STRUCTURE(S) PARTENAIRE(S)

Conservatoires de musique, écoles de musiques associatives

Association Orchestre à l'Ecole

PUBLIC

Écoles, collèges, lycées.

PARTICIPANTS

Professeur-e-s d'éducation musicale (collège et lycée), professeur-e-s des écoles, professeur-e-s d'autres disciplines

INTERVENANTS

Professeur-e-s d'instruments mis à disposition par les écoles de musique ou conservatoires.

CONTENU DU PROJET / PILIERS EAC

- **Descriptif**

Les élèves disposent de deux heures d'orchestre dans leur emploi du temps. Au cours de ces deux heures, qui peuvent être dissociées dans la semaine, les élèves ont un temps de travail de leur instrument par pupitre, ainsi qu'un temps de travail collectif.

- **Appui sur les 3 piliers**

Voici un « barème » pour visualiser comment chaque action s'inscrit proportionnellement dans les trois piliers de l'EAC : connaître, rencontrer, pratiquer. C'est une estimation du projet tel qu'il est présenté dans le texte de cadrage. Là encore nous savons que chaque enseignant, chaque classe modifie à son gré certains aspects du projet en fonction du temps qui lui est consacré modifiant la répartition entre les trois piliers.

	Connaître
	Rencontrer
	Pratiquer

Compléter ce tableau en estimant la part respective des 3 piliers

Classe orchestre											
------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Rencontrer

Les classes orchestres sont de riches temps de rencontre. Rencontre de l'autre, mais aussi des rencontres d'artistes, à travers des projets complémentaires qui peuvent être portés par la DAAC ou l'association Orchestre à l'École

Connaître

Connaître son instrument, mais aussi découvrir un répertoire, des esthétiques variées.

Pratiquer

2h de pratique instrumentale par semaine, avec de plus des instruments prêtés aux élèves pour leur permettre de pratiquer à la maison.

LES ETAPES

Les projets de classe orchestres, quand ils sont initiés, se développent dans un premier temps sur plusieurs années pour un développement progressif. Le travail se conduit au minimum sur des cycles de 3 ans.

Sur une année, le projet démarre dès la rentrée, avec pour objectif des restitutions en fin d'année.

Sur l'année n+1, les classes orchestres peuvent être intégrées dans le projet de rentrée en musique.

LE FINANCEMENT

Part prise en charge par la DAAC

La DAAC ne finance pas nécessairement les projets de classe orchestre. Mais elle met en œuvre une plateforme de mutualisation de moyens, [la PLAGES](#) (Plateforme d'Accompagnement Global des Ensembles Scolaires) afin de permettre le prêt d'instruments entre établissements, de proposer des partitions déjà arrangées, ainsi que des rencontres d'artistes avec les structures culturelles du territoire.

Part prise en charge par le partenaire

Les écoles de musique ou conservatoires prennent en charge les heures effectuées par leurs personnels.

À la charge de l'école / l'établissement

Achat d'instruments

Transport des élèves

Contact :

Marc Régnauld, conseiller musique et chant choral : Marc.Regnauld@ac-rennes.fr